

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA**

Compte rendu de la réunion du 29 janvier 2008

Date : 29/01/2008	Lieu : DIREN PACA	Heure : 9 h 30	Compte rendu approuvé le : 22 avril 2008
-------------------	-------------------	----------------	--

Documents préparatoires (format numérique) déposés sur l'espace CSRPN (site Internet DIREN):

- Documents relatifs aux DOCOB présentés en séance

Documents présentés/diffusés en séance :

- Diaporama relatif aux sites Natura 2000 examinés
- Dossier Natura (documents techniques liés aux missions des rapporteurs scientifiques)
- 30 ans de protection de la nature : recueil des actes

Pièces jointes au présent compte-rendu :

- Compte rendu des groupes de travail du 09 et 17 janvier 2008
- Compte rendu d'activités 2007
- Avis N° 2008 – 1et N° 2008 - 2

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Compte rendu d'activité 2007 et programme de travail 2008
- **Programme NATURA 2000**
  - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs des sites « Marais – Vallée des Baux (FR9301596) » et « Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) » ; (*Opérateur : Chambre d'agriculture 13*)
  - ✓ Actualités Natura 2000 : NATURA 2000 en mer ; circulaire gestion des sites ; évaluation de l'état de conservation ; réflexion sur les mesures de gestion ; contrats rapporteurs
  - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « Dormillouse Lavercq (FR9301529) » (*Opérateur : ONF 04*) - 2ème présentation

Étaient présents les membres du CSRPN :

M. BARBERO M.  
Mme BELLAN-SANTINI D.  
Mme BERNARD-LAURENT A.  
M. CHEYLAN G.  
Mme CLAEYS-MEKDADE C.  
M. COSSON E.  
M. GRILLAS P.

M. MAUREL N.  
M. MOITTE P.  
M. ROUSSET Cl.  
M. TARDIEU Cl.  
M. VERLAQUE M.

Membres du CSRPN non présents :

M. ALZIAR G. (excusé)  
M. CHAPPAZ R. (excusé)  
M. DUMONT B. (excusé)  
M. FRANCOUR P. (excusé)  
M. MEDAIL F. (excusé)  
M. NAPOLEONE Cl. (excusé)

M. QUEZEL P. (excusé)  
M. VIDAL E. (excusé)  
M. BACHIMON P.  
M. COROT D.  
M. MAGNIN F.  
M. ORSINI P.

Également présents (selon les dossiers):

DIREN : Mme MEYER D. ; Mme PICHOU M. ; M. HARENG D. ; M. SALLES J.M ;  
DDAF 13 : M. BAYEN Ph.  
Chambre d'Agriculture 13 : M. COLLIOT E. ; Mme MACE Christelle  
Tour du Valat : M. THIBAUT M.  
DDAF 04 : M. JOANNELLE P.  
ONF 04 : M. REBOUL D.  
ODEPP : Mme FOUCAUT L.

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu du CSRPN du 27 novembre 2007 est adopté sans modification.

## 2. Compte rendu d'activités 2007 et programme de travail 2008

Après présentation du compte rendu d'activités annuel, le débat s'engage sur la place et l'apport des disciplines nouvellement représentées notamment la sociologie de l'environnement. Le compte rendu d'activité est adopté avec une modification pour tenir compte de ces échanges. Pour sortir des caricatures, favoriser une connaissance mutuelle et prolonger le débat, une présentation des problématiques et exemple de travaux en sociologie de l'environnement est envisagée dans le premier semestre 2008.

Le programme de travail 2008 s'annonce du même ordre que l'année précédente : 5 réunions plénières au minimum, groupes de travail NATURA et espèces, missions rapporteurs. Le plus grand nombre de dossiers concerne NATURA. Il est important de garder la capacité d'inscrire à l'ordre du jour des approfondissements thématiques, échanges et informations divers (notamment, prévoir une présentation des aires marines protégées).

## 3. Document d'objectifs du site « MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES » (N° FR9301596 et FR9312001)

**Opérateur** : Chambre d'Agriculture 13, avec délégation technique à la Tour du Valat

**Rapporteur scientifique** : Paul MOUTTE (habitats, flore) et Gilles CHEYLAN (faune)

En guise d'introduction, la DIREN rappelle le contexte particulier de ce site et l'urgence de finaliser le DOCOB afin d'engager au plus vite des contrats de gestion avec les acteurs locaux. Les compléments scientifiques et techniques (inventaires complémentaires, refonte du document) pourront être réalisés par le futur animateur, donc durant la phase de mise en œuvre du DOCOB.

Le rapporteur « habitats » présente ses principales conclusions. Il souligne la qualité de rédaction du document, notamment la bonne prise en compte du volet hydrologique. En complément des remarques formulées lors du groupe de travail du 17 janvier 2008 (cf. compte-rendu correspondant), d'autres observations sont faites en séance plénière :

- rajouter le tableau de croisement entre habitats et espèces.
- rajouter si possible un tableau de croisement entre habitats, espèces et usages.
- préciser les relations entre laurons et cladiaies, dans la fiche habitat correspondante.
- rajouter une fiche pour le papillon *Zerinthia polyxena* : bien que n'étant pas inscrite à l'annexe 2 de la directive « Habitats », cette espèce est particulièrement bien représentée sur le site (dernier bastion provençal). Cette espèce mérite donc d'être mieux mise en valeur dans le DOCOB.
- le DOCOB considère les eaux à charas sp. comme un faible enjeu du fait de leur genèse anthropique (clairs de chasse). Toutefois certains membres du CSRPN considèrent que leur caractère de zone humide en fait un milieu à préserver en priorité.
- distinguer deux niveaux d'objectifs : les objectifs globaux de conservation et les objectifs opérationnels.
- préciser que la nappe en charge sous les Baux est alimentée à la fois par la Crau et par les Alpilles, avec une variabilité saisonnière. En outre, il peut être utile de mentionner l'influence bénéfique de la culture du foin de Crau sur la qualité de la nappe (taux de nitrate très faible).
- rajouter une cartographie des habitats d'oiseaux. Voir si la carte des grands types de milieux, requise pour les chartes, peut faire office de carte des habitats d'oiseaux. Sinon faire deux cartes distinctes.
- dans le tableau des habitats, compléter le libellé « eaux libres » par « naturelles et artificielles ».

Etant conscient de la complexité du site, le CSRPN félicite l'opérateur et la Tour du Valat pour la qualité du DOCOB présenté. Il souligne le caractère exemplaire de ce site, qui cumule bon nombre de problématiques de gestion se rencontrant dans divers sites Natura 2000. Il pourrait à ce titre faire office de site pilote et bénéficier de suivis particuliers. Pour une meilleure efficacité, il est également proposé de fédérer la gestion avec les sites alentours (Crau, Alpilles, Camargue).

**Décision du CSRPN (cf. Avis N° 2008- 1 joint)** : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé.

#### 4. Document d'objectifs du site « DORMILLOUSE - LAVERCO » (N° FR9301529)

**Opérateur** : ONF 04

**Rapporteur scientifique** : Marcel BARBERO

Suite à un premier examen de ce DOCOB (les 22 et 27 novembre 2007), ayant conclu à une forte insuffisance des documents présentés, une nouvelle version remise à niveau est présentée. Un groupe de travail s'est tenu le 9 janvier à la DIREN et a permis de recadrer le travail.

Les remarques formulées par le CSRPN à ces différentes occasions ont pour la plupart été intégrées par l'opérateur, ou sont en voie d'intégration. Marcel BARBERO considère le document comme globalement satisfaisant.

**Décision du CSRPN (cf. Avis N° 2008- 2 joint)** : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Le rapporteur scientifique est chargé de la validation du document finalisé.

#### 5. Programme NATURA 2000

✓ Natura 2000 en mer

Un rapide point d'avancement de la démarche est effectué. Les consultations réglementaires auprès des communes et EPCI sont en cours. En parallèle, des réunions de concertation ont été menées dans chaque département. Les réactions sont mitigées selon les sites et selon les interlocuteurs.

Un rapide historique de la construction des périmètres est effectué. Ces zonages présentent parfois des lacunes, pouvant s'expliquer par l'urgence dans laquelle le travail a dû être réalisé (contrainte nationale). Toutefois, l'importance de ces périmètres est relativisée car ceux-ci pourront être révisés ultérieurement. En outre les inventaires biologiques pourront ne pas être strictement limités à ces zonages et devront aussi être ciblés et hiérarchisés au sein de ces zonages en fonction des moyens disponibles. L'urgence du moment est de renforcer le réseau en mer afin d'enclencher l'ensemble du mécanisme, notamment au niveau européen. C'est un premier pas, Natura 2000 étant une démarche pérenne et devant se construire progressivement au fil du temps.

✓ Nouvelle circulaire « gestion »

Une nouvelle circulaire de gestion a été publiée en novembre 2007. Elle réprécise les différentes mesures de gestion par grands types de milieux : milieux agricoles, milieux forestiers, milieux non agricoles et non forestiers. Il est convenu que la DIREN mette en ligne sur l'extranet du CSRPN le catalogue des mesures pour chaque type de milieux. La DIREN se tient à disposition pour toute précision utile. Ce point pourra éventuellement être rediscuté lors d'une prochaine séance plénière.

✓ Evaluation de l'état de conservation

Une évaluation a été effectuée en 2006-2007 à l'échelon national. Les conclusions sont en cours de publication par le ministère et seront prochainement présentées au CSRPN. Une réflexion doit en effet être organisée afin de décliner cette évaluation au niveau régional.

✓ Analyse des mesures de gestion DOCOB :

Cette réflexion transversale (multi-sites) a été initiée en mars 2007, à la demande du CSRPN. Suite à une première analyse sommaire sur un panel de 12 DOCOB (voir compte-rendu du CSRPN du 13 Mars 2007), il avait été convenu d'affiner l'analyse selon quatre grands types de milieux terrestres (complexe agropastoral, milieux rocheux, milieux forestiers et zones humides), en se concentrant dans un premier temps sur les milieux agropastoraux. Cette analyse n'a pas pu être conduite en 2007, faute de disponibilité des uns et des autres. Il est proposé de relancer ce chantier (en commençant si besoin par un compartiment moins complexe que les milieux agro-pastoraux). Pour piloter ce travail, un membre du CSRPN doit se porter candidat.

✓ Mission rapporteur scientifique :

De nouveaux contrats accompagnés de divers documents techniques (projet de grille de lecture DOCOB, liste des sites et carte régionales, tableau de bord, etc., également disponibles sur internet ou extranet) sont distribués aux membres présents. Ils seront envoyés par la poste aux membres absents et ayant accepté d'être rapporteur sur un ou plusieurs sites.

Sous réserve de leur acceptation, ces contrats doivent être retournés signés à la DIREN, afin que celle-ci les signe à son tour. Une copie est ensuite renvoyée à chaque rapporteur.

## 6. Questions diverses

✓ Grenelle de l'Environnement : trame verte et bleue.

Le CSRPN regrette que la proposition régionale ait été reprise mais transformée : au départ l'idée de trame bleue concernait la mer, elle est maintenant utilisée pour les cours d'eaux et forêts rivulaires, ce qui lui enlève son intérêt premier. La question de la prise en considération du milieu marin, dans ses aspects de biodiversité et de fonctionnalité, doit être reposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 40

Secrétaire de séance : DIREN

le Président du CSRPN : Pr. M. BARBERO

**signé**

**signé**

**La prochaine réunion du CSRPN plénier est fixée le mardi 22 avril 2008**

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 1

Date : 29/01/2008	Objet : Document d'objectifs du site « <u>MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES</u> » (N° FR 93 01596) au titre de la Directive Habitats et « <u>Marais entre Crau et Grand Rhône</u> » (N° FR 12003) au titre de la Directive Oiseaux	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 29 janvier 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, opérateur du site, et la Tour du Valat, opérateur délégué.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Paul MOUTTE (habitats, flore) et Gilles CHEYLAN (faune).

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 17/01/2008 qui a fait l'objet d'un compte rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 29/01/2008, auquel est annexé le compte rendu du groupe de travail du 17/01/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

**Avis N° 2008- 1** : le Conseil, compte tenu des remarques formulées lors de ces deux réunions, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé, avec l'appui de la DDAF 13 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

*Signé*

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

### AVIS N° 2008 - 2

Date : 29/01/2008	Objet : Document d'objectifs du site « <u>DORMILLOUSE - LAVERCO</u> » (N° FR 93 01529) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 29 janvier 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet (nouvelle version améliorée suite à un premier examen de ce DOCOB les 22 et 27 novembre 2007, ayant conclu à une forte insuffisance des documents présentés); Document présenté par l'office national des forêts 04, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Marcel BARBERO.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 09/01/2008 qui a fait l'objet d'un compte rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Aucune remarque complémentaire n'a été apportée en séance plénière. Les comptes rendus de la réunion plénière du 29/01/2008 et du groupe de travail du 09/01/2008 sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

**Avis N° 2008- 2** : le Conseil, compte tenu des remarques formulées lors de ces deux réunions, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé, avec l'appui de la DDAF 04 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

*signé*